

LE POPULAIRE,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

MONTREAL, VENDREDI, 30 JUIN, 1837.

POÉSIE.

LA VIERGE MOURANTE.

J'ai revu le soleil, et vous versez des pleurs !
La mort semble de fuir, chantez, ô mes compagnons,
Chantez autour de moi, chantez, ô mes compagnons,
Des hymnes inspirés, d'allégresse et d'amour.
Demain je vous suivrai, pour surprendre le jour,
Au sommet brumeux des montagnes.

Entrelacez vos pas dans vos groupes joyeux.
Ces bois, ces champs, ces flots sont si chers à vos yeux !
L'astre d'or vous sourit : pour moi déjà tout change.
Sur mon front douloureux un voile épais descend ;
Et vers ces noirs cyprès s'égare en gémissant
Un mortel sous les traits d'un ange.

C'est lui, c'est un ami qui me tendait la main
Quand l'hymen, qui me fuit, assis sur mon chemin,
Berçait mes jeunes ans de ses plus doux mensonges,
Respectez mon sommeil ! plus de jeux désormais !
Je dormirai longtemps, et celui que j'aimais
Ne viendra plus charmer mes songes.

TERRASSON.

LITTÉRATURE.

ASCENSION AU SUGAR-LOAF.

Depuis trois semaines, j'habitais l'Islande ; j'avais exploré tous les environs de la contrée déserte où j'avais fixé ma résidence. A plusieurs milles à la ronde, il n'y avait pas un rocher, pas un ravin, pas un buisson qui ne me fût devenu familier. C'en était à quelque distance de la côte, une roche isolée que l'on appelait le Sugar-Loaf (le pain de sucre), s'élevait majestueusement au milieu des flots. La fantaisie me prit d'y faire une excursion. En conséquence, je fis préparer un canot monté par deux rameurs, et prenant Wolfe pour m'accompagner, nous partîmes gaiement pour notre expédition.

Au bout de quelques minutes, nous nous trouvâmes au pied du Sugar-Loaf. C'était un roc gigantesque dont la partie inférieure s'élevait perpendiculairement hors de l'eau, tandis que son front noir et sourcilieux menaçait nos têtes. Nous cherchâmes par quel moyen nous pourrions parvenir jusqu'au sommet. Une masse de pierre lisse et semblable à un mur entourait sa base et défendait l'approche du rocher. Au-dessus une plate-forme inclinée, de dix à douze pieds de largeur, couverte d'herbes marines et lavée par les vagues, servait de fondement à cette massive construction. Nous fîmes approcher le canot autant que possible, et, montant sur ses bords, nous nous élançâmes assez facilement sur la plate-forme : je donnai ordre à mes deux hommes de nous attendre, et nous procédâmes à l'inspection du lieu.

La façade unie du mur de rocher qui s'élevait perpendiculairement sur la plate-forme où nous avions pris pied, ne présentait pas la moindre crevasse qui pût nous aider à grimper. Garnie de coquillages incrustés dans la pierre, tapissée des filaments noirs des plantes marines, mouillée par l'écume des vagues qui rejaillissaient le long de ses bords, elle se présentait devant nous comme un obstacle insurmontable. Nous prîmes le parti de longer les bords du rocher, nous avançant sur le terrain glissant de la plate-forme à la recherche de quelque endroit moins inaccessible, et bientôt nous découvrîmes une espèce de fissure en zig-zag, à peine assez large pour qu'on pût y mettre le pied, mais présentant de distance en distance, comme si le roc eût été déchiré par une convulsion de la nature, des fentes où la main pouvait aisément trouver prise. Nous confiâmes à la vigueur de nos bras, nous hisser par cette route escarpée, en nous accrochant aux légères aspérités de la pierre, voilà ce qui nous restait à faire : aussi, après nous être consultés un instant, commençâmes-nous à monter, moi prenant le devant, et Wolfe me suivant de près. C'était une entreprise périlleuse, ou plutôt un acte de folle témérité. Il nous fallait grimper le long du rocher, en faisant supporter presque tout notre poids à nos mains toutes déchirées par le tranchant des pointes auxquelles nous nous accrochions. Il n'y avait pas moyen de prendre un seul instant de repos. Les parties saillantes que nous saisissions et auxquelles nous étions pour ainsi dire suspendus, offraient si peu de résistance, que si nous eussions pesé quelque temps sur un appui aussi faible, la pierre détachée par notre poids eût roulé avec nous dans l'abîme. Il fallait continuer nos efforts, essouffés, les mains en sang, les bras rompus de fatigue. Aussi fût-ce avec un vif sentiment de plaisir qu'après avoir gravi une hauteur de 50 pieds environ, j'aperçus une petite place unie, de deux à trois pieds de largeur, formant une cavité qui semblait avoir été taillée dans le roc. Avec un nouvel effort, je parvins à m'y loger. Mais à peine commençai-je à respirer, que je vis Wolfe, à quelques pieds au-dessous de moi, s'attachant les deux mains à une pierre qui cédait déjà et paraissait près de se détacher. Il lui eût suffi de pouvoir allonger le bras pour atteindre l'heureuse plate-forme qui me servait d'asile. "Pour l'amour de Dieu, me cria-t-il en tournant vers moi un visage consterné, avancez ou je vais être précipité jusqu'au bas !—Je ne puis bouger de ma place, m'écriai-je ; vite ! prenez-moi le pied et tâchez de monter : il y a ici place pour deux. "Au même instant, la pierre à laquelle mon pauvre compagnon se tenait accroché se détacha, roule avec un bruit sourd le long des rochers et va tomber dans la mer. Lui, avec un effort désespéré, s'était élancé et m'avait saisi par le pied. Ce fut un moment critique pour tous deux. Ebranlé par son poids, je chancelais et j'aurais été entraîné infailliblement,

sans une pointe de roche à laquelle je me retenais de toutes mes forces. Mon pauvre Wolfe vit le danger auquel il m'exposait. Dites un mot, me cria-t-il, et je vous lâche ! monterai-je, oui ou non ?—Montez vite, fut toute ma réponse, et, avec un effort vigoureux, Wolfe se trouva à mes côtés.

L'espèce de cavité dans laquelle nous nous trouvions maintenant avait, comme je l'ai dit, deux ou trois pieds carrés ; elle était si étroite que nous étions obligés de nous tenir embrassés pour éviter de tomber, si peu élevée qu'il fallait rester courbés ; le rocher s'avavançait en saillie horizontalement et formait une voûte au-dessus de nous. De chaque côté, la petite plate-forme était ouverte, le rocher descendait à pic et plongeait dans la mer ; à peine osions-nous hasarder un regard sur notre canot rapetissé par l'éloignement et balancé sur les vagues qui commençaient à grossir ; en baissant la vue sur l'abîme, notre vue se troublait, et nous éprouvions des éblouissements et des vertiges.

Notre position était effrayante. Le vent tournoyait et sifflait dans les fentes du rocher ; la mer mugissait avec fureur au-dessous de nous comme pour nous engloutir ; des flots d'écume enlevés par la force du vent arrivaient jusque sur nous. Descendre par le chemin que nous avions pris, c'eût été une tentative insensée ; grimper plus haut n'était pas plus facile : la route nous paraissait entièrement coupée par le rocher contre lequel nous étions adossés et qui s'élevait en voûte au-dessus de nos têtes.

"A quoi vous décidez-vous ? me dit enfin Wolfe. Nous ne pouvons demeurer ici plus longtemps en équilibre ; je crois presque sentir le rocher trembler sous nos pieds.—je n'en sais rien repliquai-je ; il me paraît aussi impossible de monter que de descendre. Qu'en dites vous ?—Je dis, qu'une chose me paraît claire : c'est qu'il est assez peu nécessaire que nous demeurions sur cette pointe de rocher, pour servir de pâture aux mouettes et aux oiseaux de mer. Il faut donc nous décider à monter ; après, nous trouverons peut-être un chemin plus commode pour descendre. J'ai observé d'en bas la place où nous sommes, et je suis certain que cette voûte ronde qui recouvre nos têtes, s'avance en saillie sur la masse du rocher, à peu près comme le dôme d'une chaire est adhérent au mur d'une église : eh bien ! si nous gagnons le sommet de cette saillie, il nous sera possible de continuer notre ascension.—Oui, mais comment faire ?—Je ne puis vous dire comment il faut faire, mais vous allez voir comment il faut essayer."

Avant que j'eusse pu faire un mouvement pour le retenir, il avait étendu les bras et saisissant le bord de la voûte qui se projetait au-dessus de nous il se trouva suspendu dans les airs par les deux mains. Puis, sans lâcher prise, mais se haussant peu à peu par la force des muscles, sa tête et ses épaules furent bientôt hors de ma vue, tandis que ses jambes et la partie inférieure de son corps se balançaient sur le bord du rocher. Quel moment ! réussirait-il ou serait-il précipité de toute la hauteur : c'est sur quoi je ne pouvais hasarder aucune conjecture, car pas un mot d'espérance ou de crainte ne s'échappait de ses lèvres. Peu à peu cependant les jambes aussi finirent par disparaître et bientôt une voix éclatante fit retentir au-dessus de ma tête un hurrah prolongé.

Wolfe était parvenu à gagner la partie supérieure de la voûte : mais comment le suivre ? Bientôt je vis s'abaisser un bras nu dont les muscles vigoureux me semblaient de force à soulever le roc lui-même et j'entendis la voix de Wolfe. "Tout va bien, tâchez seulement de saisir cette main et fiez-vous à moi.—Etes-vous solide ?—Comme un rocher.—Alors tenez bien ; me voici." et m'élevait aussi haut que possible, je lui saisis le poignet de mes deux mains. Un instant, je me sentis soulevé et balancé de côté et d'autre dans les airs : puis je me trouvai en sûreté à côté de mon fidèle compagnon.

La place que nous occupions maintenant était beaucoup plus large que celle que nous venions de quitter ; mais il fallait gravir le rocher qui se dressait devant nous.—Suivez-moi, me dit Wolfe ; il ne faut plus nous arrêter avant d'avoir atteint le sommet." Et il commença à grimper. Je le suivis à peu de distance. Le roc était plus brisé et plus inégal que dans les parties inférieures ; il nous offrait par conséquent plus de facilité pour monter. Nous réussîmes sans difficulté à avancer au moyen des crevasses et des anfractuosités qui se trouvaient sur notre passage, jusqu'à ce qu'enfin nous atteignîmes, à notre grande joie, le point culminant du rocher, formant un plateau rond de 50 à 60 pieds de diamètre. Là nous pûmes respirer, prendre un peu de repos, et une petite bouteille de rhum, dont j'avais eu soin de me munir, acheva de réparer nos forces.

Nous avions atteint le sommet, mais la moitié seulement de notre voyage était accomplie : il s'agissait maintenant de redescendre.—"Ne ferions-nous pas mieux d'essayer de l'autre côté du rocher, dis-je à mon compagnon ?—Gardons-nous-en bien : c'est le côté du vent, et à cette exposition le roc s'amollit tellement que les oiseaux qui volent au-dessus de nos têtes ne se hasarderaient pas à se percher de ce côté de Sugar-Loaf. Mais tenez : voici un endroit par lequel, je pense, nous pourrions nous aventurer : il y a des inégalités, qui nous permettent de nous aider à la fois des pieds et des mains. Voulez-vous essayer ?—Certainement, si vous voulez.—En ce cas, quittons nos vêtements ; je suis trop vieux marin pour m'aventurer dans une descente périlleuse avec une charge inutile sur le corps : je ne connais rien de tel que d'avoir les pieds nus pour se tirer d'affaire dans un sentier glissant."

Aussitôt, et faisant signe au canot de venir à portée, nous lançâmes nos vêtements de manière qu'on put les recevoir en bas. En quelques instans nous fûmes prêts.—Moi, sans doute, me répondit-il.—Nullement, dans notre position, les rangs s'effacent ; d'ailleurs, tirons au sort.—Volontiers." Je ramassai aussitôt une

petite pierre mince et plate ; je la mouillai d'un côté avec la langue, comme j'avais souvent fait à l'école, et je la jetai en l'air en la faisant tourner rapidement. "Mouillé ou non ?—Non, dit Wolfe, et il avait gagné ; le sort m'avait désigné pour descendre le premier. De la prudence, me cria Wolfe, comme je commençais à descendre sur le bord du précipice ; surtout, ne lâchez pas la main, tant que le pied n'est pas sûr.—Soyez tranquille ! suivez-moi, maintenant. "Mais à peine mes mains avaient-elles lâché le bord du rocher, afin que Wolfe pût me suivre, je sentis tout-à-coup la pierre sur laquelle je m'appuyais craquer sous mes pieds ; je voulus m'accrocher à quelque point pour me retenir, mais en vain ; le poids de mon corps était trop lourd pour la pierre qui le supportait ; elle finit par se détacher, et tomba en rebondissant jusqu'au bas. Jamais je n'oublierai la sensation que j'éprouvai en cet instant. J'essayais de me retenir à toutes les aspérités que je pouvais atteindre ; j'enfonçais convulsivement mes ongles dans le roc ; mais tous mes efforts pouvaient seulement retarder et non empêcher ma chute ; j'allais m'abandonner à mon destin, quand tout-à-coup je me sentis vigoureusement saisi par les cheveux, et levant les yeux, je vis Wolfe penché sur le bord du rocher au-dessus de moi. Avec son secours, je parvins heureusement à regagner encore une fois le faite.

"Dieu merci, s'écria mon brave compagnon, quand je me retrouvai à ses côtés, si vous étiez tombé, je ne me le serais pardonné de la vie. Non, jamais il ne sera dit que Richard Wolfe a laissé passer personne devant lui, quand il s'agit d'affronter quelque danger. Tenez, suivez-moi : fiez-vous à mon adresse pour placer vos pieds, et avec l'aide de Dieu, j'espère que nous arriverons à bon port."

La face tournée vers le roc, prenant les plus grandes précautions, nous commençâmes à descendre ; mon brave compagnon me guida constamment dans la route : "Mettez vos pieds ici, me disait-il ; appuyez-vous là." Enfin, après beaucoup de peine et de fatigue, mais sans autre accident, nous nous trouvâmes au bas du rocher.

(Scenes of life.) E.-B.

CORRESPONDANCES.

Pour le Populaire.

MR. L'EDITEUR,

Je ne puis m'empêcher de vous faire part d'une scène qui vient de se passer ici et qui a laissé une profonde impression dans mon cœur. Depuis quelque temps notre paroisse était prévenue qu'elle devait être honorée de la présence de Mgr. notre évêque. En conséquence, hier qui était le jour indiqué, dès le grand matin, un grand nombre de personnes de toutes les parties de la paroisse étaient venues pour assister aux Saints exercices de la visite, et jouir de la présence de notre respectable évêque ; mais quelle ne fut pas la douleur de tout le bon peuple, quand on lui apprit que sa Grandeur avait été subitement atteinte d'une grave indisposition pendant la nuit, et que l'état de faiblesse ou elle se trouvait, ne lui permettait pas de partir de l'église, et quelle se proposait de reprendre le chemin de Montréal, pour s'y faire soigner ? L'abattement et la tristesse se peignaient sur tous les visages, et quoique les sentiments provinciaux en partie du désappointement que ces bonnes gens éprouvaient, l'inquiétude qu'ils témoignaient et leur empressement à demander des nouvelles de la santé de sa Grandeur prouvaient aussi que l'intérêt qu'ils prennent à sa conservation y entraînait pour beaucoup. Personne ne voulut regagner ses foyers avant le départ de l'évêque qui eut lieu à une heure. Cet instant fut attendrissant pour toute âme sensible et religieuse. A l'instant où Mgr. parut, toute l'assemblée fléchit le genou, et chacun par des regards avides cherchait à diminuer ses craintes et à ranimer ses espérances en contemplant les traits chéris de leur père spirituel. On le suivit au bord de la rivière, et longtemps après son départ les habitants de Repentigny s'entretenaient encore de leurs regrets et de leur attachement pour le vénérable évêque, dont les vertus jettent tant d'éclat sur le nouveau siège de Montréal.

Quelle est belle cette religion qui fait naître les sentiments d'attachement dans le cœur des hommes en reconnaissance de l'affection et des soins paternels qu'ils guident et les soutiennent dans la route du salut ! malheur aux hommes qui oseraient concevoir la coupable pensée de porter atteinte à un pacte si admirable, et à un si bel ordre de choses.

Je suis avec une haute considération,

MR. L'EDITEUR,

UN DE VOS LECTEURS.

Repentigny, 17 juin 1837.

Pour le Populaire.

MR. L'EDITEUR,

L'Assemblée d'hier était à moitié finie lorsque Mr. J. Baird, du Morning Courier, s'y est transporté. Il était seul, et ne riait point, comme d'autres, de la méprisable apparence de l'Assemblée, et il était assez éloigné de la plate-forme, où étaient les acteurs, pour ne pouvoir entendre un mot de ce qui s'y disait. Bientôt après, Mr. Duvernay, imprimeur de la Minerve, a laissé les orateurs pour venir se placer, entouré d'un grand nombre de boules, près de Mr. Baird. Ce dernier, voyant que Mr. Duvernay avait l'air de vouloir exciter ces boules à attaquer quelqu'un, Mr. Baird en a fait la remarque à un monsieur qui se trouvait près de lui, pensant peu qu'il était lui-même la personne désignée. Mr. Baird, par sa conduite, devait croire qu'il pourrait

parcourir toute la ville sans crainte d'être molesté ; et, sans Mr. Duvernay, il n'aurait pas été attaqué lâchement.

Mr. Baird descendait tranquillement la grande rue du faubourg St. Laurent, lorsque près du coin de la rue Dorchester, il a été saisi au collet par un polisson, et frappé par un autre qui l'a terrassé. Il a été sans connaissance par la violence des coups, et lorsqu'il est revenu à lui, il s'est vu frapper à terre, à coups de pieds, par une dizaine de misérables qui ne l'ont laissé qu'aux ordres d'un des agitateurs. Mr. Baird croit que si ce n'eût été par l'intervention d'un jeune monsieur Canadien, ils l'auraient assommé. Il a depuis appris que le nom de la personne est celui de Mr. Berthelot, l'associé de Mr. Lafontaine.

UN CITOYEN.

30 juin, 1837.

LE POPULAIRE.

MONTREAL, 30 JUIN, 1837.

GRANDE ASSEMBLEE DE LUNDI PROCHAIN.

Aux Citoyens de Montréal.

C'est LUNDI PROCHAIN que l'on pourra décider quelle est la véritable opinion publique de Montréal, et quels sont les sentiments de la majorité des électeurs.

Nous invitons spécialement TOUS LES CITOYENS DE MONTREAL à se rendre à cette assemblée ; le lieu vaste qui est choisi pour servir de théâtre à cette solennité, (LE CHAMP DE MARS,) doit convaincre tous nos habitants qu'on entend que cette réunion soit réellement publique et ouverte à tout le peuple.

Toutes les personnes seront protégées, toutes les opinions seront admises, car il s'agit seulement d'arriver à la manifestation de la vérité, et nous pensons bien que chacun mettra du calme et de la prudence dans sa conduite.

Nous portons de nouveau le défi à Mr. PAPINEAU, de se présenter à cette assemblée, d'y venir rendre compte des motifs de sa conduite, du mandat qu'il a rempli dans la chambre, comme représentant de notre ville, et comme l'un des premiers citoyens du pays. On ne peut dire que c'est un parti qui assistera seul au Champ de Mars, car tous les citoyens sont convoqués ; on ne peut dire que Mr. PAPINEAU sera exposé à des insultes ; il n'en éprouvera d'autres que le blâme public, qu'il a si bien mérité ; mais nous offrirons de donner toute garantie qu'il ne lui arrivera rien de plus fâcheux. D'ailleurs, Mr. Papineau n'aurait-il le courage de parler que lorsqu'il a des gardes autour de lui ? Serait-il déjà arrivé à la hauteur de tous les autres despotes, qui n'osent sortir qu'entourés de leurs esclaves et à l'abri d'un triple rempart d'hommes destinés à se sacrifier pour lui ? Dans ce cas, nous le répétons, Mr. Papineau ne serait plus qu'un lâche, qui cherche à faire battre les autres pour en tirer profit ; le mépris le plus profond, l'éloignement le plus complet, seraient tout ce qu'il mériterait de ses concitoyens.

MARCHANDS ET ARTISANS de la ville de Montréal, il faut vous rendre à l'Assemblée du CHAMP DE MARS. Depuis trop longtemps on vous dit que la stagnation du commerce est la suite de l'injustice de l'Angleterre ; la, vous apprendrez la véritable source de tous vos maux ; la, vous pourrez prendre des résolutions qui ramèneront la paix, le commerce, et l'union dans la province.

LABORIEUX OUVRIERS de Montréal, les travaux suspendus partout vous laissent sans ouvrages, et vous qui, comme l'active fourmi amassez l'hiver pour l'hiver, il ne vous sera possible de rien mettre de côté cette année pour soulager la faim de vos familles durant la rigoureuse saison. Venez au CHAMP DE MARS, vous connaîtrez quels sont vos véritables amis, comme aussi quels sont ceux qui causent tous vos maux, en vous entraînant dans des discussions, dans lesquelles vous n'avez aucun intérêt ; mais qui peuvent seulement tourner à l'avantage de ceux qui vous trompent.

HABITANS DE TOUTES LES CLASSES, il est temps de sortir de l'engourdissement dans lequel vous êtes plongés, et d'empêcher que la minorité usurpe la place de la majorité. Les honnêtes gens sont en grand nombre, et les hommes paraissent petits seulement quand ils ne se lèvent point. Allez au CHAMP DE MARS, et montrez les sommités sociales faisant pacte avec toutes les autres classes pour fonder la prospérité du pays, à laquelle tous ses enfants doivent travailler activement, et dans laquelle tous sont intéressés.

Mais pardessus tout, du calme, de la magnanimité, et que tout le monde se comporte de manière à s'honorer lui-même en honorant sa nation. Point de querelles, point d'excès ; vous serez là tous pour exercer le plus sacré de vos droits, la plus précieuse de vos attributions ; vous serez là pour représenter la patrie, et vous vous montrerez de dignes enfants de cette mère chérie.

ASSEMBLEE D'IER.

Nous avons vu, avec la plus vive satisfaction, que nos prudentes recommandations ont été suivies par la grande masse de notre population, et que les agitateurs, livrés à leurs propres forces, sont venus s'échouer complètement dans le simulacre d'assemblée qu'ils ont tenté à Montréal. C'est une défaite de plus à enregistrer dans les annales de leurs folies et l'opinion publique ne sera plus un leurre, lorsqu'il sera permis de comparer la réunion escamotée du faubourg St. Laurent, avec l'imposante solennité populaire qui aura lieu lundi prochain.

Les affidés de Mr. PAPINEAU peuvent avoir calculé toutes les chances qui devaient leur être favorables ; ce n'était point une réussite satisfaisante qu'ils avaient demandée, car ils ne pouvaient s'attendre à faire naître l'impossible ; mais il leur suffisait de pouvoir s'ouvrir la porte à publier qu'ils avaient eu une assemblée quelconque dans notre ville, et que leurs tréaux n'y avaient point été renversés par l'indignation générale. Le mépris ne frappe point, et sous ce dernier rapport, ils avaient toutes les garanties désirables.

Nos exaltés ont été longtemps à se décider à convoquer une assemblée dans la ville de Montréal, car c'était là qu'ils savaient bien avoir le moins de coopérateurs, c'était là qu'ils savaient rencontrer des hommes difficiles à aveugler, c'était là qu'ils se doutaient que les électeurs étaient les plus fatigués des conlamables actions de leurs représentants.

L'assemblée de St. Denis avait été un essai et un épice de point de départ pour tous les projets ultérieurs de Mr. Papineau. Il ne s'y était pas présenté, parce qu'il voulait se réserver une porte de derrière en cas de non succès. Le triomphe fut peu de chose ; mais, vint dans les journaux révolutionnaires, il produisit quelques sensations sur les esprits des admirateurs de notre despote dans les campagnes ; c'était leur indiquer la véritable manière de faire leur cour au grand homme, la voie qu'il entendait prescrire à tous ceux qui voulaient le suivre.

On pensa que la réunion de St. Denis avait stimulé les citoyens de Montréal et qu'ils auraient peut-être honte d'avoir été dévançés dans la carrière de l'agitation par un simple village. Ce fut alors qu'on se mit en mouvement pour recueillir des signatures dans la ville et dans les faubourgs. La froideur qu'on

rencontra découragea les meneurs ; ils attribuèrent les refus faits de participer à leurs projets, à toute autre chose qu'à leur véritable motif ; ils la reportèrent à la crainte d'un choc avec les constitutionnels et ne virent aucun moyen de surmonter la peur effective. Cependant, ils avaient annoncé une assemblée à Montréal, et, pour réparer cette faute qui pouvait leur être funeste, ils se décidèrent à transporter leur réunion de la ville au village.

Cette pensée avait un double but et promettait une double réussite : d'un côté, on pouvait s'attendre à avoir un grand concours des paroisses du comté, dont tous les habitants ont été si longtemps fatalement aveuglés par le nom de Mr. Papineau ; de l'autre, toute la partie canadienne de la ville, dégagée de l'appréhension d'un contact avec les Bretons, devait se rendre à un rassemblement aussi près de leurs portes, comme à une partie de plaisir. Plus le calcul était basé sur des probabilités aussi vraisemblables, plus il faut reconnaître dans son renversement une évidente preuve du peu d'intérêt que nos habitants prennent maintenant aux contestations élevées entre la métropole et les hommes qui se sont emparés du monopole de la représentation nationale. En faisant la plus large portion aux amis de l'agitation et en leur accordant qu'ils ont disposé, dans l'Assemblée du comté, d'une colonne de 500 approbateurs, (et certes c'est mettre avec eux la moitié des curieux indifférents, des femmes et des enfants qui pouvaient s'être rencontrés à cette comédie), ce ne serait pas encore un individu sur 80 qui se serait montré de leur bord, dans tout le riche et peuplé comté de Montréal.

L'impudence de nos agitateurs parut atérée par cet échec et leurs papiers incendiaires eurent toutes les peines du monde à dissimuler ce revers ; cependant, ils en furent quittes pour mentir plus effrontément qu'ils ne sont habitués à le faire ; à traiter de bureaucrates tous ceux qui prétendirent donner un chiffre exact et à engager leurs émissaires de redoubler d'efforts dans les campagnes pour préparer d'autres manifestations d'agitation, dont il serait plus facile de voiler les résultats.

Ce fut alors qu'apparurent toutes les assemblées qui furent provoquées dans différents comtés par les émissaires et les âmes damnées de Mr. Papineau. Nos braves habitants, occupés de leurs travaux agricoles et dégoutés des continuelles démarches qu'on voulait leur faire faire, laissèrent s'exécuter ces réunions sans y participer. Le petit nombre d'entre eux qui y prirent part ne s'y montrèrent que parce qu'ils le harcela pour y assister ou parce qu'on choisit des jours où leurs devoirs religieux les appelaient sur le lieu de l'agitation. De façon et d'autre, on eût des assemblées qu'on put enrégistrer sur le papier et auxquelles on donna tous les enjolivements que les écrivains patriotes enragés étaient capables de produire dans leur longues et laborieuses élocutions. Au milieu de ces grandes démonstrations d'une opinion publique, qui n'existait pas, on fit sonner bien haut la marche triomphale du Lac des deux Montagnes, parce que celle là, plus soignée que toutes les autres, avait aussi produit plus de charlatanisme.

Mais, au milieu de cette prétendue résistance populaire, il était deux villes qui gardaient un profond silence et dont l'exemple pouvait venir tout-à-coup paralyser les projets de nos meneurs. Il s'agissait d'arriver à les compromettre dans l'agitation, et c'était là où devaient se rapporter tous les soins des agitateurs. Quant à Montréal, on ne pouvait guère y penser ; c'était donc sur Québec qu'il s'agissait de reporter toutes ses forces d'abord.

On avait à Québec des espions en titre qui savaient ce qui se passait dans le château St. Louis, et qui, sous l'apparence de la bonhomie la plus complète, du dégoût des affaires publiques le plus prononcé, pouvaient avoir accès dans tous les partis et les diviser par leurs intrigues. A Québec, il existait des jeunes gens qu'on pouvait s'attirer, des mécontents qu'on pouvait gagner, des irrésolus qu'on pouvait fixer, et la réaction devait être plus facile. Ce furent à ces machiavéliques conceptions, qu'on dut la scission opérée entre les patriotes de Québec et la naissance du parti de l'exaltation dans cette dernière ville.

Armés de toutes les apparentes assemblées des comtés et de la nouvelle scission de Québec, on crut qu'il était temps de revenir à Montréal. On pensa que tous les événements avaient dû retremper les esprits et qu'on rencontrerait des hommes, moins timorés que la première fois ; qu'on pourrait peut-être piquer l'amour-propre des Montréalais, en leur disant qu'ils ne devaient pas être au-dessous de leurs frères de Québec.

On se remit à courir les souscriptions pour provoquer l'Assemblée à Montréal et sans plus de succès qu'avant. On tint de petites assemblées partielles dans les faubourgs, on appela le banc et l'arrière banc de l'agitation pour aller s'enrouer dans dix ou quinze endroits différents ; puis, on parvint enfin à obtenir 150 à 200 signatures jusqu'alors inconnues dans les affaires publiques, des enfants, des hommes qui ne savaient pas ce qu'on leur voulait, d'autres qu'on rencontrait dans les tavernes ou sur les marchés.

Mr. Papineau vit bien que ce n'était plus là des électeurs ; mais, comme le bruit de la convocation s'était répandu et qu'il s'imaginait bien que d'autres orateurs canadiens se prononceraient contre lui ; comme il se douta que le temps de rendre compte à ses mandants était arrivé, et qu'il aurait toute son infâme conduite déroulée devant ses yeux pour le confondre, il déserta la partie, laissant à ses esclaves secondaires à répondre pour tout le mal qu'il avait fait et pour celui qui pourrait être fait alors.

On convoqua que la honteuse désertion de Mr. Papineau, quant ses électeurs étaient convoqués, est l'action la plus lâche qu'il ait commise dans une vie souillée déjà de tant de fautes. Qu'il abandonnait le peuple aux événements qui pouvaient arriver, à la collision qui pouvait surgir, et qu'il s'éloignait du péril dans lequel il laissait tous ses concitoyens. C'est une ignominie qui doit rester maintenant attachée au nom de Papineau, et tous les patriotes doivent ajouter à son nom l'épithète la plus méprisable qu'il soit possible d'y accolier.

L'absence de l'homme, qui devait être mis en accusation devant le peuple, décida les vrais amis du pays à ne point aller à l'Assemblée pour le combattre loyalement, pour lui arracher le voile qui couvre ses turpitudes pour mettre à nu son infamie et pour le vouer à l'exécration publique. Ils durent même avoir la prudence de ne point se présenter à la réunion, parce que c'était exciter à un risque inutile, et rendre victimes des hommes qui ne sont point les premiers coupables. Ce fut cette raison qui poussa le *Populaire* à engager les bons citoyens à rester chez eux.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à tracer le procès-verbal véridique de tout ce qui eut lieu à l'agitation du faubourg St. Laurent ; et nous le ferons avec tant de scrupule, que nous pouvons affirmer à tous nos lecteurs qu'ils auront une fidèle relation des faits et gestes qui eurent lieu dans cette farce qui s'est passée sous nos yeux.

A quatre heures un quart, environ 60 personnes étaient rassemblées sur la petite place du marché St. Laurent ; une table servait de tréaux aux bateleurs qui devaient être les principaux acteurs dans cette parade en plein air.

Vers trois heures, le gros des spectateurs était à peu-près arrivé, et beaucoup allaient et revenaient comme s'ils se trouvaient à une promenade, dont le but ne leur plaisait guère. Dans le temps de la plus grande foule, on peut compter 800 personnes, hommes, femmes, et enfants. Il y avait un bon nombre de bretons et de canadiens, qui n'étaient là que par curiosité, et si dans la dénomination que nous venons de faire, nous accordons aux meneurs des procédés 300 partisans nous sommes certains de leur avoir accordé la plus large part à laquelle ils puissent consciencieusement prétendre.

La séance s'ouvrit à 5 heures et quelques minutes, et il s'agit alors de composer le bureau. Des voix crièrent FABRE ! FABRE ! FABRE !!! Et, en conséquence, le sieur Fabre, libraire à Montréal, commissaire des petites causes, l'un des directeurs de la *Banque du Peuple*, trésorier du comité central permanent, et d'une infinité d'autres institutions aussi importantes ou aussi utiles, fut porté au fauteuil de la présidence.

Toussaint Peltier, écuyer, avocat de Montréal, fut appelé à la vice-présidence, et Chevalier de Lorimier, N. P., secrétaire du comité central permanent, fut prié de tenir la plume, occupation qui lui donna sans doute peu de troubles.

Tous. Peltier, écuyer, vint de l'avant et dit : "qu'il s'agissait de déclarer les sentiments des personnes présentes sur les résolutions proposées par lord JOHN RUSSELL, dont la tendance était de réduire le peuple à l'esclavage. Que le contrôle du revenu, prélevé sur un peuple, lui appartenait de droit, et que ceux qui ne savent pas le revendiquer, sont des esclaves. Qu'il s'adressait à un peuple connaissant ses droits, et que par conséquent il suffisait de lui proposer la première résolution.

Cette résolution fut lue en anglais par le savantissime docteur O'Callaghan, qui paraissait le général en chef de cette fraction d'agitation, et elle passa à l'unanimité, personne ne disant mot contre, dans les termes suivants :

"Résolu, 1.—Que cette assemblée condamne et proteste solennellement contre les résolutions, dernièrement introduites, concernant les affaires de cette province, par le ministre dans le parlement britannique, qui les a passées à une grande majorité, et qui par là a sanctionné un principe de spoliation, qui pourra tôt ou tard servir de précédent, pour attaquer et détruire, non seulement les droits et les libertés des habitants des autres colonies britanniques, mais même ceux du peuple anglais."

Le docteur Robert Nelson, M. P. P., monta ensuite sur la table pour opérer la dissection d'une autre résolution, et s'exprima en ces termes :

La Chambre d'assemblée dont j'ai l'honneur d'être membre (il aurait dû ajouter et dans le sein de laquelle je ne me donne jamais la peine de siéger), a résisté avec une courageuse persévérance à l'extravagance de l'exécutif. C'était là l'origine de la difficulté. Le pays était malheureux, il n'y avait qu'à le comparer avec les Etats-Unis, dont le sol était moins fertile, mais qui cependant était plus prospère. Que cette extravagance de l'exécutif, sujet abondant de tant de griefs, pouvait être prouvée par des faits. Que lui, docteur Nelson, aimait les faits, autant qu'il haïssait les paroles. (A ces mots nous entendîmes beaucoup de nos voisins qui affirmèrent que le discours du docteur devenait une preuve convaincante de la haine qu'il annonçait) qu'il avait fait un recueil de faits et que pour en venir aux preuves, il citerait l'exemple du juge en chef du pays. Que ce juge recevait 10,600 piastres par an, ou 205 piastres par semaine (honte ! honte !!) et qu'en supposant que chaque jour lui donnât sept heures d'occupation, il recevait 30 piastres par jour. Qu'il y avait 13 juges en tout, qui recevaient entre eux 55,666 piastres par an, (honte ! honte !!) ou 1500 piastres par semaine, ou 150 piastres par jour, (honte ! honte !!) ou enfin 22 piastres par heure (honte ! honte !! honte !!!) A ces mots un brave homme de la foule, qui ne s'était pas rasé depuis une quinzaine de jours, s'écria : moi, je ne reçois pas 15 sous par jour. Nous aurions certainement à plaindre ce brave artisan s'il avait affaire à un docteur et peut-être alors se convaincrail-il que ceux qui parlent le plus de la cherté des autres ne sont pas ceux qui se font payer le moins leurs épiques. Nous savons une petite opération d'insinuation pour laquelle un docteur passa quelques minutes et exigea quatre cent piastres certes, c'était beaucoup plus que tous les juges du pays, et il fallait avoir au moins les appointements d'un gouverneur pour payer un esculape aussi exigeant.

Le docteur continua : " Nous disons à l'Angleterre : voilà de l'extravagance ; ceci est trop ; la dessus, l'Angleterre répond : ce n'est pas trop, vous pouvez l'endurer. Nous répliquons à l'Angleterre : comparez votre juge en chef au nôtre ; à ce taux là, votre juge en chef devrait recevoir 675,000 piastres par an ; donnez cela à votre juge en chef, ou permettez-nous de réduire ce que nous donnons au nôtre. L'Angleterre ne veut pas consentir à ce que nous payons moins, et voilà la source de la difficulté. " Il paraît, d'après le docteur Nelson, que le conseil législatif électif n'est plus pour rien dans l'affaire, et nous en tenons note.

Le harangueur regrette qu'il y ait des divisions entre les habitants du pays. " Quant à ceux qui ne pensent pas comme nous, dit-il, j'admets qu'il y a des griefs dont ils se plaignent avec raison ; entr'autres il y a la tenure féodale, il y a les douaires, il y a les hypothèques secrètes. Je désirerais de voir abattre tous ces griefs là le plutôt possible. Pourquoi y en aurait-il qui vivraient du travail des autres ? Pourquoi y en aurait-il qui vivraient sans travailler ? A cela, il faut ajouter les corruptions de l'administration de la justice. Si elle n'était pas corrompue, on ne verrait pas sanctionner au quintuple ce qui est puni par la loi. "

Le docteur Nelson, comme on le voit, s'est beaucoup rapproché des constitutionnels et a pris un espèce de juste milieu ; car il a avoué l'abolition des droits féodaux, l'absurdité du douaire coutumier, le manque de bureau d'enregistrement, toutes choses que les patriotes exaltés détestent, et que les constitutionnels, comme les patriotes raisonnables, réclament.

La deuxième résolution, secondée par un imperceptible, passa alors dans les termes qui suivent :

"Résolu, 2.—Que l'adoption de ces résolutions démontre un mépris absolu pour les justes demandes des habitants de cette province ; qu'elle détruit notre confiance dans le parlement britannique, et qu'elle devrait porter la conviction chez le peuple Canadien, qu'à l'avenir, il ne doit attendre du gouvernement du Royaume-Uni ni redressement de ses griefs, ni respect pour ses droits politiques."

Joseph Roy, M. P. P., arriva à son tour de rôle et se borna à dire : que la proclamation était une sottise andacieuse ; que milord Gosford avait l'impertinence de nous recommander de protéger nos droits et nos propriétés, et qu'il demanderait si les individus, qui composaient une assemblée aussi respectable et éclairée que celle actuelle, n'étaient pas plus en droit de juger de la valeur et des moyens de conserver ces propriétés, que milord Gosford, arrivé d'avant hier dans le pays.)

La troisième résolution, secondée aussi par un obscur, passa aussi dans ces termes.

"Résolu, 3.—Que le parlement britannique, en passant une de ces résolutions, pour s'emparer des revenus de cette province, s'est rendu coupable d'une violation outrageante de nos droits les mieux reconnus ; qu'il est d'un devoir impérieux pour nous tous de résister à cette violation par tous les moyens légaux qui sont en notre pouvoir, et que dorénavant nous devons avoir la ferme détermination de ne plus avoir de recours à un corps qui s'est déclaré si fortement hostile à nos libertés."

Le docteur Beaubien, l'un des directeurs de la *Banque du Peuple* et de la compagnie d'assurance, sauta sur l'estrade, comme s'il se fut agi de sauver une propriété assurée, et dit : (qu'il s'agissait de coërcition et que tous les individus, d'une assemblée aussi respectable et aussi éclairée que celle à laquelle il se faisait honneur de s'adresser, connaissaient toute l'étendue de leurs droits ; que si l'Angleterre s'était contentée de nous menacer avec des paroles, ce ne serait encore rien ; mais qu'elle agissait maintenant et que ses actes fesaient un tout autre effet que des mots. Qu'elle tentait de nous priver de nos droits, mais qu'elle ne pouvait pas nous ôter la conviction que nous avions raison. Que cependant, pour se convaincre elle-même, elle avait envoyé une commission dite royale, et que loin de recommander de nous laisser faire à notre volonté, cette commission avait eu l'impolitesse d'inviter la métropole à la coërcition. Que nous avions résisté à cette injustice, et que nous y résisterions toujours. (hura ! pour Papineau !)

Nous ne savons pas si ce cri fut prononcé dans la chaleur de la passion pour le héros, ou dans la vue d'effrayer ; mais ici, une partie de l'assemblée s'est imaginée que c'était un bruit qu'on avait déjà entendu sur le marché à foire ; une terreur panique saisit quelques-uns ; les autres furent entraînés, et un mouvement de fuite s'opéra. Des vaches, qui venaient de paître, passèrent dans la grande rue St. Laurent, dans cet instant, hommes et animaux s'embrassèrent s'embrassèrent, se contournèrent ; les vaches rebrousèrent chemin et prirent la fuite ; mais nous gagerions qu'il y en aura eu quelques unes de perdues, quant aux patriotes agitateurs, ils se retrouvèrent, et honteux de leur pusillanimité, ils se rapprochèrent des Orateurs.

Pendant ce mouvement la quatrième résolution avait été secondée par l'un des bousculés et passa à l'unanimité du bureau, qui n'était pas très rassuré.

Résolu, 4.—Que, pour l'établissement solide et la préservation de nos libertés, nous ne devons compter que sur nous-mêmes, sur notre propre énergie et sur la sympathie de nos voisins du continent d'Amérique, et qu'il est de notre prudence de nous préparer aux difficultés que nous pourrions rencontrer, par des habitudes de stricte économie dans nos dépenses personnelles, par nos efforts à promouvoir l'éducation, l'agriculture, l'industrie, les manufactures et le commerce dans cette province.

CÔME S. CHARRIER, écuyer, avocat M. P. P. monta sur la table, la figure un peu contournée, le teint un tant soit peu pâle, et ses voisins, qui sentaient qu'il n'était pas bon de rester derrière lui, se mirent en avant.

L'Argumentateur closter dit: "qu'il ne serait pas long, parce que, il était essentiel d'éviter toutes querelles qui pourraient s'élever partiellement. Qu'il avait eu l'honneur de s'expliquer devant la grande et nombreuse (paroles d'avocats), assemblée du comté, et qu'il était bien convaincu que toutes les personnes aujourd'hui présentes savaient ce qu'il avait dit alors, qu'il ne se répéterait pas d'autant plus que le ciel s'obscurcissait et menaçait de pluie.

La cinquième résolution passa alors dans ces termes:

Résolu, 5.—Que, lorsque les revenus de cette province sont délaissés pour satisfaire la cupidité de ceux qui sont toujours opposés aux desirs et aux besoins du peuple, c'est pour nous une "nécessité urgente" de diminuer autant que possible la source de leur production, en faisant usage des produits des manufactures de notre pays, et en nous abstenant, autant qu'il est en notre pouvoir, de ceux qui paient des droits, ou qui nous viennent d'au-delà des mers."

Mr. T. S. Brown, l'un des gérants de la Banque du Peuple, s'exprima en Anglais et en Français. Il annonça qu'il se bornerait à dire que dans de certaines circonstances il était permis au peuple de faire ce qu'il voulait de ce qui lui appartenait. Qu'on pouvait acheter au meilleur marché partout où l'on rencontrait cet avantage. Que si le peuple se privait de ce droit là et consentait à payer le prix d'entrée, c'était en vertu d'une convention tacite par laquelle le peuple disposait du revenu. Par conséquent, que lorsque l'on privait le peuple de disposer de ses deniers, la contrebande devenait, non seulement nécessaire, mais que c'était un devoir. Ces paroles sont de bien singulières maximes dans la bouche d'un banquier et d'un négociant, et nous ne croyons pas que les États-Unis soient jamais tentés de revendiquer Mr. Brown comme l'un de leurs citoyens, car cela ne prouverait pas en faveur du caractère morale de la nation.

La sixième résolution passa dans cette texture:

Résolu, 6.—Qu'il est du droit positif d'un peuple de se procurer les objets de luxe ou de nécessité sur le marché le plus favorable; que, quand ce peuple abandonne ce droit, et consent à payer des impôts sur des effets qui lui viennent de l'étranger, comme un moyen convenable pour créer un revenu, c'est avec l'entendement exprès que la distribution de ce revenu ainsi prélevé, sera faite avec le contentement de ceux à qui il a donné librement son mandat pour le représenter, et que par conséquent, lorsque ce contrat est détruit par son exécution, ou par quelque autre pouvoir étranger, le même peuple reprend son droit naturel et les about de toute obligation morale de contribuer au prélèvement de ce même revenu."

Mr. JOSHUA BELL, le candidat rejeté comme bureaucrate à l'élection de 1831, et qui a fait sa paix depuis quelques jours avec les bons amis qui lui disaient de belles et bonnes sottises alors, s'est avancé dans les formes pour déclarer: "qu'il connaissait très intimement l'opinion des canadiens par rapport aux européens, qu'il savait qu'ils aimaient avec une affection toute particulière les européens et que s'ils pensaient autrement il les abandonnerait." Mr. Joshua Bell devrait penser que ce n'est guère aimer les européens que de venir déclarer qu'on doit s'abstenir de faire usage de ce qui est fabriqué en Europe. Au surplus l'orateur n'avait pas besoin d'être conséquent dans son discours, il l'est assez dans ses manières.

La septième résolution fut alors adoptée, sur sa proposition, dans ces termes:

Résolu, 7.—Qu'après les produits de notre sol et ceux de nos manufactures, nous devons donner une préférence à ceux des États-Unis, qui peuvent nous être procurés sans payer de droits, et qu'il est pour nous d'une importance majeure d'entretenir des relations de plus en plus amicales avec un peuple puissant, qui, par sa position géographique et par ses institutions politiques, est notre allié naturel, et sur lequel nous pouvons compter pour cette sympathie qu'il nous est maintenant inutile de chercher ailleurs."

Ovide Perrault, écuyer, M. P. P., parut au milieu des gouttes de pluies pour dire: "qu'il allait proposer une résolution qui serait approuvée par toute la population de toute origine et de toutes les nuances du pays. Qu'il s'agissait de livrer à l'exécution le gouverneur actuel. Qu'en dire plus, serait supposer la nécessité d'argumenter sur un sujet si palpable." N'y aurait-il pas réellement à rire de voir ce M. P. P. venu au monde d'hier, législateur en herbe, orateur de rencontre, s'aviser de salir le chef de la province?

La huitième résolution passa dans ces termes.

Résolu, 8.—Que cette assemblée réprobat la conduite du comte de Gosford comme membre d'une commission dont les rapports sont entachés de faussetés, de préjugés et d'ignorance et foule aux pieds les principes de la justice pour attirer et perpétuer les haines et les distinctions dans ce pays: que nous réprobatons également sa conduite comme chef d'une administration qui n'a eu pour but que de répandre la division parmi nos concitoyens et de triompher dans ses vues par l'intrigue et la déception, et qui a été la source des mesures coercitives mises en action contre cette colonie: Et qu'en conséquence le plûtôt que le comte de Gosford tiendra sa promesse de quitter ce pays dès qu'il ne pourrait plus faire le bien, sera le mieux et pour lui et pour nous."

Ce fut E. E. Rodier, écuyer, avocat, M. P. P. qui proposa la neuvième résolution dans les termes suivants; mais comme on sentait qu'il était temps de se hâter, il ne dit que quelques paroles, qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

Résolu, 9.—Qu'un comité local de personnes, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre, soit nommé dans chaque faubourg de cette cité, dont le devoir sera de s'assembler de temps à autre dans leurs districts respectifs, et d'expliquer à leurs concitoyens l'état des affaires publiques, de les encourager à observer les diverses recommandations renfermées dans les résolutions précédentes, de procurer des signatures à la pétition des États-Unis d'Amérique en faveur de la liberté du commerce, que l'on signe maintenant et que nous approuvons, d'être en fréquentes communications les uns avec les autres et de faire rapport au comité central et permanent siégeant maintenant à Montréal et de lui prêter leur appui dans les diverses mesures qu'il pourra adopter ou recommander pour le bien public."

Chacun s'en revint ensuite comme il était parti.

La séance ne pouvait se passer sans quelques désordres; mais nous sommes heureux de pouvoir féliciter les braves Irlandais et les autres personnes de toutes origines, qui ne partageaient pas les folies des meneurs, d'avoir su contenir leur indignation. Les principales rixes qui ont eu lieu ont été entre patriotes enragés, qui, dans les fumées du whisky, ne reconnaissent plus les leurs et s'imaginaient toujours qu'il leur fallait avoir des gens qui leur allaient tomber sur les talons. Le fils de Mr. Charles Lamontagne fut heureusement sauvé de la fureur de l'un de ces énergumènes, au moment où il allait être frappé. Mr. François Armand dit Chartrand, nubergiste, et patriote partageant les opinions de l'assemblée, fut dit-on brutalement frappé et eut la lèvre coupée par l'un des plus chauds du parti; il y eut encore plusieurs autres excès; mais ils auraient pu être bien plus étendus si la foule eut été plus grande.

Au total, il faut maintenant dire que les citoyens de Montréal ne veulent plus des violences papinautiques, de la contrebande, ni des autres sottises imaginées par nos petits grands hommes et l'assemblée de LUNDI PROCHAIN en deviendra la preuve la plus éclatante.

CHUTE COMPLETE D'AGITATION A VARENNES.—L'Ami du Peuple de mardi, nous révèle un échec éprouvé par les agents de Mr. Papineau à Varennes. Ils tentèrent d'arrêter les citoyens, à l'issue de la Messe, dimanche dernier, par leurs harangues sur la proclamation, qui avait été affichée le matin, par les soins de Mr. A. Pinet, juge de paix. Un orateur fit un discours aussi décaissé que violent, pour prouver qu'on ne devait avoir aucun égard aux exhortations de l'exécutif, et un autre allait peut-être lui succéder sur les traités, pour appuyer son beau raisonnement, lorsque Mr. Pinet prit la parole et retourna, avec toute l'énergie qu'on lui connaît, les arguments des révolutionnaires; il fit comprendre aux habitants qu'il était de leur devoir de suivre et de respecter

les paternels avertissements contenus dans la proclamation; il appuya sur la nécessité de conserver intactes les relations avec la mère patrie, qui protégeait le commerce du pays, donnait un débouché assuré à ses produits, encourageait l'agriculture et pensait à ramener l'abondance. Il flétrit l'infâme idée de la contrebande, en expliqua la honte et les dangers; enfin sa parole eut tant d'influence sur nos braves concitoyens de Varennes, que les sept huitièmes d'entre eux rentrèrent dans leurs foyers domestiques, avec la résolution de laisser les agitateurs prêcher dans le désert. Honneur à Mr. Pinet, d'avoir eu le courage morale de faire son devoir. Si tous les magistrats avaient une semblable idée des obligations qui les lient, il est probable que pas un agitateur n'aurait accès dans une seule des paroisses.

ASSEMBLEE DE VARENNES.—Hier, on a voulu renouveler la petite comédie essayée dimanche dernier dans la paroisse de Varennes. Nos agents d'agitation avaient été inviter MM. Lassier et Massue de se rendre sur la place de l'église pour haranguer les habitants. Le docteur, qui avait parlé la première fois, commença encore à s'exprimer dans cette réunion. Mr. PINET J. P. lui succéda et avec ces talents qu'on lui reconnaît, cette chaleur qu'il met à la plus juste des causes, il rappela ses concitoyens à leurs devoirs, à la raison à lui qu'à tous les sentiments d'honneur, de loyauté et de probité, dont leur père leur léguaient le riche héritage. Sa voix ne fut pas méconnue; le plus grand nombre se rangea de son côté. Plusieurs de nos respectables habitants désirèrent connaître l'opinion de l'hon. Mr. Mailliot qui se trouvait présent; celui-ci s'exprima à son tour avec toute l'éloquence de la conviction la plus intime et corrobora toutes les raisons données par Mr. Pinet. Les artisans d'agitation voyant leurs projets échouer une seconde fois, cherchèrent à exciter des rixes qui, dit-on ne tournèrent point à leur avantage. On dit que plusieurs de nos honnêtes cultivateurs, pour en finir plus vite, voulaient infliger à un insulaire, arrivé pour figurer dans l'affaire, la correction qu'on se permettait en Ecosse vis-à-vis des vieilles qui, par leurs caquets, troublaient le village: c'est-à-dire un bain dans la rivière. Nous inviterons nos citoyens à éviter ces manifestations trop violentes de leur indignation, car il ne faut pas que des excès souillent la sainte cause de la modération. On dit que quelques uns des chauds partisans du Papinautisme sont en ville aujourd'hui et cherchent à inquiéter Mr. PINET; celui-ci peut être parfaitement tranquille, car il n'a fait qu'accomplir son devoir de magistrat en s'opposant à la prorogation de l'erreur. Les pétards de nos agitateurs peuvent le heurter; mais la véritable opinion publique le proclamera partout un homme de bien et nos concitoyens de Varennes marcheront rapidement dans la voie de l'ordre en continuant leur confiance en un chef aussi courageux.

ELECTION DE QUEBEC.—Cette élection semble maintenant prendre une couleur décidée en faveur de Mr. MUNN, le candidat qui ne pourra faire rougir la ville de Québec d'avoir déserté la cause de la raison. Les journaux ne sont pas d'accord pour le nombre des voix; mais tous conviennent que Connolly est maintenant dans la minorité. Le Libéral s'exprime ainsi: 1er. jour: Munn 328 voix, Connolly 302; différence en faveur de Munn, 26 voix. Le Canadien du 28 juin, compte ainsi: 1er. jour: Connolly 176 voix, Munn 155; différence en faveur de Connolly 21 voix.—2e. jour Munn 334 voix, Connolly 299; différence en faveur de Munn 35.—Une lettre particulière de Québec du 28 nous annonce que ce jour là, à la clôture du poll, Mr. Munn avait 37 voix au dessus de son antagoniste.

Le Libéral nous appelle l'éditeur ci-devant soldé de la Minerve. S'il voulait nous garantir la solde, nous pourrions peut-être espérer d'obtenir ce qui nous est dû; il n'y a que deux ans encore que nous plaçons contre la dame à la chouette, qui jusqu'à présent ne nous a retribué que d'injures, monnaie qui est toujours courante chez elle.

VERACITE DE LA MINERVE.—Cette feuille, qui est sortie ce matin, a, dit-on, le front d'annoncer que l'assemblée d'hier était composée de trois à quatre mille personnes. S'il est possible de mentir aussi impunément, sous nos yeux, comment ne nous abuserait-on pas, lorsqu'on parle de choses passées loin de nous? Mais la Minerve est écrite pour tromper nos habitants, et nous avons prédit qu'elle ne se ferait pas faute d'atteindre ce but.

REVUE DE LA MILICE.—La revue de la milice a eu lieu dans les différentes places assignées à chaque bataillon et aux compagnies volontaires. La proclamation a été lue publiquement, à la tête de chaque compagnie, comme l'ordre en était donné. Nous avons entendu dire qu'un seul capitaine avait prétexté qu'il n'avait pas reçu la proclamation, pour se dispenser d'en faire lecture. On nous a rapporté aussi qu'un individu aurait voulu s'élancer sur l'un de ceux qui remplissaient ce devoir d'obéissance militaire; le major Larocque l'aurait invité à se tenir paisible et en aurait été injurié. Si la chose s'est passée ainsi, l'un de nos concitoyens ne doit pas avoir été insulté dans l'exercice de ses fonctions sans que l'impudent, qui s'est permis un semblable excès, n'en soit puni par les lois de son pays. Parmi les corps volontaires on a dû remarquer: celui d'artillerie commandé par Mr. BOSTON, ayant pour officiers MM. ROSS et TAYLOR; la belle tenue et l'ordre parfait de ces messieurs annoncent que c'est un corps parfaitement choisi. La compagnie de carabiniers du capitaine SABREVOIS DE BLEURY, se distinguait par la régularité et l'extérieur militaire qu'on lui connaît. Mais la compagnie la plus remarquable était celle de cavalerie, sous le commandement du capitaine DAVID; son brillant uniforme, les riches harnois des chevaux, le bon état dans lequel sont les destriers et les mouvements d'équitation bien exécutés des cavaliers; attirent l'attention générale. Après la revue cette compagnie fit une promenade militaire autour de la montagne, s'arrêta chez Mc Cormick, où un excellent déjeuner lui fut offert; la plus franche harmonie régna pendant tout ce repas champêtre et elle revint, en passant par plusieurs rues de la ville, où les croisées ornées de nos aimables dames les saluèrent de signes de félicitations.

GALANTERIE BRULANTE.—On nous rapporte qu'avant hier, dans la nuit, le POPULAIRE a eu les honneurs d'être brûlé à la chandelle de nos petits inquisiteurs établis dans l'hôtel Nelson et vulgairement connus sous le nom de comité central permanent. Les autodafés, qu'on reproche au pays de l'absolutisme et comme le crime le plus noir contre la propagation des lumières, sont maintenant les armes dont se servent nos prétendus libéraux; définitivement ces messieurs entendent se transformer en ETEIGNOIRS et dorénavant nous les intitulerons ainsi.

AMUSEMENT DE QUELQUES MESSIEURS. Depuis plus d'un mois, beaucoup de plaintes furent faites sur des gentillesces qui se commettent la nuit par une troupe de farceurs, dont les noms et les professions ne s'accordent guère avec la bassesse des actions. Ils s'amusaient à casser les carreaux, à barbouiller les enseignes, à décrocher les marteaux, à enlever les portes, à briser les clôtures, à arracher les fleurs des jardins et à faire une foule de bons tours, qui seraient tout au plus excusables envers des écoliers en vacances. Nous savons que le public fait des recherches à cet égard, et il faut espérer qu'on découvrira les coupables. Pour nous, qui ne voulons pas la mort du pêcheur, nous souhaitons que cet avertissement leur serve de leçon, et les engage à mettre un peu plus de retenu dans leurs joyeux ébats.

UNE EXPEDITION DES ETEIGNOIRS.—Nos enragés se sont permis hier une gentillesce, qui pourra coûter à ceux qui s'en sont mêlés. A la sortie des vêpres, on était occupé à mettre les bannes à l'enclenchement, et tous nos pieux citoyens assistaient en foule pour obtenir les places qu'ils désiraient avoir dans l'enceinte de la maison de Dieu. Plusieurs membres du comité central permanent sont survenus et ont cherché à entraîner, les personnes présentes, à leur petite assemblée du faubourg St. Laurent; obtenant peu de succès, ils se mirent du bruit, firent du scandale, et ne se retirèrent que repoussés par l'indignation. Nous apprenons que le marguillier en charge se dispose à poursuivre quelques uns de ces agitateurs forcés. On leur apprendra, sans doute, qu'il existe, dans notre législation, des lois qui répriment sérieusement le délit d'apporter des entraves aux enchères publiques.

Le Herald de ce matin annonce que £100,000 en espèces ont été reçus hier dans cette ville, pour servir au paiement des troupes de la garnison. Nous pensons qu'il y a erreur dans la somme, qui ne doit pas être aussi considérable.

Sir Francis Bond Head, lieutenant gouverneur du Haut Canada, a été nommé Baronet par Sa Majesté.

Mardi dernier, le brick Emerald, maintenant dans le port, après recevoir une partie de sa cargaison pour l'Europe, consistant en 20 barils de potasse, s'est enlevé et se remplit d'eau. On dit que cet accident provient de ce que ce bâtiment n'avait pas de lest à bord. Heureusement que personne ne fut blessé, quoique tous les matelots fussent occupés à arranger les voiles dans le moment.

COMITE DU COMMERCE.—Ce comité a nommé pour Président Austin Cuvillier, écuyer, et pour Secrétaire T. M. SMITH, écuyer.

RECOLTE.—L'atmosphère a été très favorable à la récolte durant la semaine dernière. Les fermiers furent tirés de leurs craintes, par une forte pluie, à laquelle succéda un temps froid et couvert. Tous les fermiers des townships sont charmés de l'aspect que présente la prochaine récolte.

Du Canadien du 28 Juin.

AUX ABONNES DU DISTRICT DE MONTREAL.—Nous prenons la liberté d'informer Messieurs nos Abonnés du district de Montréal, que MM. BUTEAU et Cie., Montréal, rue des Commissaires, au coin de la rue St. Dizier, ont consenti à devenir nos Agents pour le district de Montréal.

Le défaut d'espace et les matières de jour, nous forcent encore à remettre l'article sur l'ouverture du Parlement du Haut-Canada et un autre composé pour ce numéro.

ANNONCES.

POUPEES DE CIRE.

CAISSE de superbes POUPEES DE CIRE, de grandeurs assorties, de 13 à 35 pouces de longueur, récemment reçues et à vendre à bon marché en douzaines ou en détail.

H. C. McLEOD,

Rue Notre Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

104-Montréal, 30 Juin, 1837.

mq-36

THEATRE ROYAL.

TROISIEME SOIREE DE MAD. McLEAN.

CE SOIR, (VENDREDI), 30 JUIN,

Sera représentée la Tragédie de Shéridan, intitulée:

PIZARRO;

ou,

THE DEATH OF ROLLA.

On terminera par la Farce favorite de

THE YOUNG WIDOW;

ou,

A LESSON FOR LOVERS.

Demain Soir, la Tragédie de DAMON ET PYTHIAS, dans laquelle Mr. OXLEY devra paraître.

Par la permission du Major WINGFIELD, la BANDE du 32e régiment, assistera en cette occasion.

Point d'admission derrière les Scènes pour aucune raison quelconque.

On peut se procurer tous les jours des billets et des places au Bureau des Loges, entre les heures de Dix et Deux et Quatre à Cinq. Loges 5s.; parterre 2s. 6d.; galleries 1s. 3d.

Les portes seront ouvertes à SEPT heures un quart, et la toile se lèvera précisément à HUIT heures un quart.

DIRECTEUR—MR. WALLACE.

105-Montréal, 30 juin, 1837.

b-36

DISTRICT DE MONTREAL.—UNE session générale de quartier de la paix ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, aura lieu au PALAIS DE JUSTICE, dans la ville de Montréal, LUNDI le DIXIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures du matin. Je donne donc avis public à tous ceux qui ont des poursuites à faire contre quelques prisonniers enfermés dans la prison commune du dit district ou autres qu'ils soient là et alors présent, et je donne aussi avis à tous juges de paix, coronaires et officiers de la paix, dans et pour le dit district, de se rendre là alors avec leurs recors, registres, indictemens et autres papiers, afin de faire les diverses choses qu'il leur convient de faire suivant leurs charges respectives.

Bureau du Shérif,

Montréal, 26 juin, 1837.

105.

ROCH DE ST. OURS,

SHERIFF.

n.h.—34

COTISATION, ETC.

Bureau du Greffier de la Paix,

Montréal, 19 juin, 1837.

EN obéissance à un ordre des Magistrats, avis public est donné, par les présentes, que les livres des cotisations qui doivent être prélevées pour la présente année, sous et en vertu des actes de la 35. Geo. III, chap. 9, et de la 39. Geo. III, chap. 5, ont été déposés dans ce Bureau, où ils seront exposés pour l'inspection du public, chaque jour, (Dimanches et Fêtes exceptés), entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi, afin que quiconque se trouverait lésé par le montant de telles cotisations, telles que fixées par les cotiseurs, pour la présente année, puisse en appeler à la Cour des Sessions Générales de Quartier de la Paix, qui siégera pour ce District depuis le dixième jusqu'au dix-neuvième jour de Juillet prochain.

DELISLE ET DELISLE.

Greffiers de la Paix.

c.x.x.—33.

102

CITE DE MONTREAL.

Bureau du Trésorier des Chemins,

Palais de Justice, Montréal, 19 juin, 1837.

Le soussigné, trésorier des Chemins de cette Cité, donne, par le présent, avis public, que les livres de cotisations, pour la présente année, sont maintenant en sa possession. Toutes personnes, propriétaires, locataires ou occupants de maisons ou emplacements ou celles qui sont sujettes à payer des taxes par ce qu'elles gardent des Chevaux, et toutes personnes depuis l'âge de 21 à 60 ans qui se disposent d'acquiescer leur composition personnelle sont maintenant requises de lui payer telles taxes ou droits respectifs sur les dits livres de cotisation, de ce jour au premier d'août prochain, à son Bureau, au Palais de Justice, où il sera constamment tous les jours de NEUF heures A. M. jusqu'à CINQ heures, P. M.

P. AUGER,

Trésorier des Chemins.

c.s.—33.

101

AVIS.

A. LAURIE et Cie. ont l'honneur d'informer le public, qu'ils TRANS-PORTENT actuellement leur MAGASIN dans les batisses de WATTE, Place d'Armes.

106-Montréal, 26 juin, 1837.

m.s.—31.

COLLEGE DE CHAMBLY.

LES exercices littéraires de ce collège, auront lieu le 17 et le 18 de juillet. La première séance, aura lieu à une heure et demie après-midi; le 17 et le 18, il y aura deux séances l'une à huit heures et demie, et celle de l'après-midi à une heure et demie. La dernière séance, terminée par un plaidoyer sera suivie de la distribution des prix.

Le lendemain matin commenceront les vacances. La rentrée des élèves, dont désormais l'uniforme sera un surtout bleu, aura lieu le 4 septembre prochain.

F. BONIN, PIRE. DIRECTEUR.

h.—34.

107-Chambly, 23 juin, 1837.

QUARANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.

COMME, quelque personne ou personnes mal intentionnées, durant la nuit de Dimanche dernier, ont volé la lampe du parloir dans la maison du Soussigné, rue St. Jacques, et comme cet acte était évidemment prémédité, en conséquence il offre une récompense de £10, à toute personne qui lui donnera telle information quelconque qui pourra le conduire à la découverte et à la conviction de la personne ou des personnes ainsi impliquées.

M. E. DAVID.

n. 35.

108-Montréal, 28 juin, 1837.

LES SOUSSIGNES VIENNENT DE RECEVOIR, et offrent en vente: 150 vrais JAMBONS de WESTPHALIE, importés directement.

DEMSTER ET RODGER.

109-Montréal, 28 juin, 1837.

i.—35.

GRANDE ASSEMBLEE PUBLIQUE.

NOUS Soussignés, désapprouvant certaines Résolutions adoptées à certaines assemblées publiques récemment tenues dans différentes parties de cette province, requièrent les CITOYENS DE CETTE VILLE de toutes origines étant opposées à la tenue et à l'esprit des dites résolutions, de S'ASSEMBLER LUNDI PROCHAIN, TROIS JUILLET, à MIDI, dans le lieu qui sera déterminé ultérieurement, pour prendre en considération les dites résolutions.

George Moffatt	James Jellyman	E Hypolite Cherrier
Peter McGill	J P Sexton	John Hilton
John Molson	A Maxton	Dani Ball
J Jamieson	Edward Griffith	Robt Burns
David Brown	John Maybell	Alex Kinnaird
Robert Weir, Jr	Thomas Bell	Richd Morse
Andrew White	John Wilcox	Thos Hood
John Surtis	W M Nider	D McDonald
A Gardner	William Duncan	Thomas Evans
James M Nider	John Andrews	H McCulloch
Charles Gall	Thomas Cowley	Saml Harrison
Joseph Andrews	Alexander Stephenson	Thos Dennie
James Hutchison	John Fletcher	James McGowan
Jacob Wurtele	John Thomson	John Graves
Thomas Kennedy	Orwin Murphy	G B Rolleston
W Spooner	William Delany	David M Grant
James Wright	James Quinlan	L Findley
William Fortner	Edward Charles Sr	Jos Dundas
F Neutz	Ernest A Charles	Abner Browne
William Jamieson	John Brown	Robt Allan
John O Brown	J Bradbury	J Lovell
C Schiller	C D S Lovis	Jas Innis
Fred F Greere	J M Ross	Hew Ramsay
John Godard	A Benny Jr	Joe J King
John Jones	Arthur Ross	Robt Armour Jr
J Hillock	W McDonald	N Bourne
John P Ashton	Wm Lamothe	Henry Lightfoot
Edward Charles	J C T Arnoldi	John Whitelaw
W Whitehead	J Phillips Jr	Alex Bissett
A Bourdon	Charles Ross	Wm Burne
Thos Galbraith	George Smith	Jas Cochran
George N Muir	William Foulds	Wm Lauder
J Thayer	James Spiers	Jas Sutherland
J R Bransdon	W Mathews	Hector Munro
James Poet	W Connell	Wm Burnett
H R Bethune	Peter Mitchell	Joe Burnett
Charles Haldane	Andw M Farlane	Geo D Watson
George Weatheritt	Archibald M Farlane	Wm McIntosh
William Matchett	M M Edwards	Robert Shedden
Thomas Addy	George Munroe	Neil McIntosh
John Bridgeman	Charles Geddes	Andw Easton
Edw. Jas. McDonald	J G Mackenzie	James Moore
Joseph Nickless	John Lattimer	Wm Thompson
Matthew Charles	James Turner	T S Green
Clodius G. Charles	Campbell Sweeney	John D Dinning
Richard Charles	J M Gillis	John Frothingham
James D. Gibb	H B Andrews	Wm Robertson
Samuel Hedge	John Thornton	John Jeffrey
J. S. Kollmyer	Charles Shrimpton	A McDonald
W. G. Kollmyer	Thos W Jones M D	James Keiller
R. Campbell	John Ross	J B Routier
D. Stewart	Thomas Biggar	Thos Neagle
E. D. David	James Ross	Alex Millar
E. Baird	M O Meara	Henry Blache
James Young	John George	J A Perkins
Benjamin Hall	P Craggs	W S Phillips
John Murray	A Kennedy	Charles Phillips
W. Crocombe	Thomas Clarke	Henry Munro, M D
W. Moodie	Peter Dods	Clarke Fitts
Robt. McDougal	Edw Howell	James Ward
W. H. Close	J H Howden	James Kinleyside
W. Muir	H Lawley	William Spiers
George Garth	S Gerrard	George Munro
James Tweedie	W Ritchie	Edward Maxwell
James Ross	Wm Forsyth	James Buchanan
Robert Finney	J Macpherson	C E Crossman
David Tees	George Grewe Davies	J Mac Avo
George McDonald	S Yarwood	William Waddingham
Archibald Hume	Jas Hall	Edward Roberts
Benj Robertson	I Crawford	Joseph Kilgour
Samuel Harman	Hugh Allan	Samuel Greer
William Greene	A Ferguson	David Wolnough
I Patton	William Jaffray	John McDonald
I Morier	Wm Stephens	James Benny
G Gilson	Wm Badgley	George Campbell
T H A S Jolley	N Walker	Robert Spiers
Wm Courtney	P Murciani d'Albini	Hugh Maine
Samuel Courtney	Wm Greig	James Johnson
G N Johnstone	A Duff	William Christie
Jas Fisher	J G Scott	Patrick Shields
Jas McDonald	Thomas S Judah	Alfred Howden
Jonathan Barber	M S David	Jas Morica
S C Sewell	J Rhodes, Jr	Wm Browne
Samuel Tubby	J Forsyth	D A Smith
T A Badgley	H Dyer	James Munn
R D Walters	S Badgley	Wm J Hawley
Henry Griffin	Thomas Melville	T Boyd
Isaac Aaron	B Ansell	J Chase
Charles Brooke	A H David, M D	W Adams
J Jones, Sr	George Auldjo	R Adams
J Valentine	John Arthur	John Watt
Robert Henderson	James Watson	Alexander Munro
Hugh Connolly	B Hayes	Robert Burns
Thomas Leblanc	George Ferguson	Andrew Spiden
Christian Wurtele	H M Nuer	John Ross
William Wurtele	Wm Kerr	Thomas Harrison
Norman Bethune	Robert Adam	Alexander Grithy
Charles Garrioch	John Craig	William Fraser
Eugene Cox	Jacob Hall	David Robertson
Matthew Lockhead	John Lightar	Hugh Davidson
Johnston Lewiston	D Mackay	Charles M Henry
Marshall Murray	Robert Cross	William Watt
William Ludlam	G Blake	James Lawson
Edward Cooke	David Kiscock	Wm Watson
Thomas Brown	Oscar Barcelo	M Ramsay
Hugh Smith	Wm Watson	Walter Bennay
Matthew Andrews	H H Clifford	G J Holt
Archibald Ferguson	A Hall	Jas A Major
Andrew Kirkpatrick	Jas Marquis	Geo Watson
James Barnard	Robert Caston	D W Eager
Henry Castle	Wm Hutchison	D M Millan
Charles Mittleberger	H D Wordsworth	E Hackett
J W D Jones	D Weir	R Corse
Wm Pring	J Fraser	S Milligan
G Oakes	A Cowan	Andw Cowan
Andrew Adam	Wm M Master	R H Perkins
A W Austin	John Johnston	Alex H Vass
C W Shay	John Currier	David Bellhouse
J Shay	John M Couab	John Black
J H Anderson	Thomas Babcock	Fredk Mathews
Peter Hood Jr	John Warnock	James Tyre
Henry T Griffin	Wm Dunwoodie	H Greenshields
John Sproston	John Drew	P Hoodless
John Daly	David Ferguson	John Fisher
G B Daly	William Manuel	G Platt
John Holland	James Plunket	J R C Trestler, M D
John M Millan	James Duncan	James Anderson
Thomas Haworth	John Thompson	Hugh McDonald
Samuel Mathewson	John Curran	James Cocks
William Holland	David Stewart	Andrew Hamill
Jas A Mathewson	James Ford	John Kerns
Jas Miller	Andrew Simpson	John Donnellan
Jas Stansfield	Daniel M Neven	Richard Clarke
Duncan MacQueen	George M Donald	John Turnbull
Robt Graham	Thomas Finney	John Spedding
	Joseph Nickless	John Milne
	Wm Scott	

Charles MacDonough

James Doyle
James Mitchell
Thomas Hpy
Robert Shier
Joseph Shier
Theophile Aubry
George Hunter
John Costigan
John Armstrong
John Sharps
Thomas Hill
J Finlay
D Thomas
Dan Campbell
John Thompson
W Thompson, Jr
James Thompson
W Shaape
Charles Try
Thomas P Palmer
W Costigan
James Carsuell
J D Hendlow
Wm Thompson
John Mack
George Galkigan
W Snowden
T Snowden
James Snowdon
J M Roberts
Robert Hall
James Rispin
Alexander McKay
H Taylor
James Greenshields
C S De Bleury
Jules Quenel
L B Leprohon
Edw. Howley
Xavier Genlet
Degarr Pere
Thomas Bannan
Jos Dube
Jos Lorrose
J Giroux
Augustin Pilon
P Mathurin
J Balby
Hyp Guy
Leon Gosselin
J Scott
E R Clarke
J S Moffit
Wm Watson
Wm Orr Moorhead
Wm Leishman
Wm H Laverick
Andrew Simpson
Saul J Wilcock
J W Boggs
Frs Macnider
James Haldane
Julien Revoire
John Anderson
James Vane
Lawrence Cowan
Alexander M Ivor
James Smith
Hugh Carbourgh
James Haldane
Thomas Smith
William Wishart
Hugh Frazer
James Cochran
Andrew Macpharlane
T Mitchell Smith
Christopher Dunkin
Jas Ellis
James Bell
B J Tenney
J E I Miller
John Baird
John Hood
A G Pennick
Robt Peebles
Francis Metzler
John Armour
Paul Kauntz
W Whiteford
Raimond Beanfield
Wm Horsenell
R O Connor
F Carsuel
P Lawrie
L M Andrews
W Charters
Thos Wood
Patrick Furlong
Michael Dunn
James Creighton
François Gamashe
H Foster
Saml H McDowel
W Martyr
Michael Leakey
W Johnstone
W Annesley
G Smith
Alex Ewing
W Bradbury
T Symonds
B. Abbottson
J Kingah
E Dudderidge
Joseph Robieckaud
Guilain Couchy
M C Bibaud
J D Lacroix
J Sheldrak
Saml Workman
James Irwin
George Watt
James Seeth
Robert Drake
George Mathews
James Mathewson
David M Allister
Elisha Cribb
John Wilkinson
Matthew Lappin
John Honeyman
Moses Abbott
John Whelan
Thomas Dickey
Hugh Sym
John Grant
Thomas Mahar
Benjamin Dockrill
John Wynne
Andrew Neill

James Holmes
William Skille
John Hester
John Fox
James Stevenson
A Gagy
F Edmond Barron
James Rea
James Rossiter
William Pollock
James Gillespie
John Madden
Robert Smith
James Courtney
Robert Courtney
Edward Foster
William Rice
Benjamin Clapp
James Fraser
J F Moore
Jasper Sims
William Ferns
Robert Jolyart
James Donnelly
George Finnie
Henry Rediker
Alexander Courtney
Robert Johnson
William Dowding
B Borland
John Roberts, Jr
M McCulloch
John Auld
W C Meredith
James Hoy
Isaac Moffat Jr.
Solm Gibson
J Lew
Robert Butterill
Fredk Gabler
John Bower
Alex Wink
Chr Williams
Ernest Idler
J Stephenson M D
J J Van Benthouson
Wm. H. Burland
Thos Reynolds
Samuel M Murray
Robert Morris
James Brown
Charles Menzies
James Thornton
John Farley
Henry Hamley
Geo Gray
Thos H Bridge
Wm Hunter
Rob Howard
Wm Draper
Andw Palmer
Wm Gemmill
James Watson
Robert Steele
Robert Donnelly
James King
William Brady
Roger MacDermott
Roger Butler
William Hand
Martin Higgins
James Lowe
John Dowde
Patrick Morris
Patrick Hort
John M Garry
Wm Smith
Ezekiel Welsh
Andrew Ondgeon
John Lormier
John Louth
William Corkman
R H Wilcocks
W McDonald
Thos M Adam
Alex Murphy
John M Waters
John Denton
Joseph Walker
Archd Duff
W Ryan
F H Harvard
Jas Logan
Jas Breckenridge
Colin McDonald
Jas Henderson
J G Rodger
M Cowan
Thos W Murray
Jas P Cowan, M D
J Robertson
W Liddle
Jos Jones
Saml H May
Martin B Gorse
Chas Kaddwell
L Moffatt
Colin Russell
John Driver
Jas Goodall
Alex Maenoughten
Wm Beckett
Patrick Howley
Michael Walsh
M Arthur
M Bibaud
P N Maillo
L B Maillo
John Bolan
Ralph Mills
Patrick Barry
James Whitley
James Kerus
James Branton
Francis Turmooth
Irwin Hewitt
P Bibaud
James Halpin
John Little
Donald M Carley
Timothy Noonan
James Blair
Joseph Lee
Richard Lee
Thomas Lee
James Farrell
Robert Armstrong
John Turner
Thomas Rae
William Hallowell, M D
Edward J. S. Maitland

W Edmonstone
James Cuthbertson
H Leblanc de Marconnay
Sidney Bellingham
W Don
James Jackson
Robert Maybele
Daniel Johnston
Joseph Johnston
Robert Wright
Richard Rogers
Richard Rogers, Jr.
George Fletcher
Thomas Brown
John Wilson
J A Macon
George Hart
W H McCulloch
Wm Palmer
P Frazer
John Durie
Samuel Knowlton
James Miller
John Brown
James Allison
Joseph Howell
Thomas Rae
James Adams
John Wood
W Learmont
W Miller
John Roberts
W A Clarke
John Collins
James Andrews
J Roy
Robert Froste
J J Gibb
M Campbell
H N Cushing
James Court
D P Rose
James Knapp
Thomas Evans
T Ross
H W Hind
W Roy
R Gerrard
Henry Corse
John Gibson
Daniel Munro
John Smith
James McGuire
John Lee
John Reilly
James Nolan
Roger Kirkbride
Robert Neill
George A Millar
J Crawford, M D
John Baker
George Leslie
I Newton
John Anderson
Joseph Dennison
Andrew Craik
John Dier
James Gibb
James Smith
James Arnold
B Lord
Thomas Turner
John Thomson
Andrew Leadlie
Robert Craik
Gilbert McCulloch
John Smith
David Mackay
George Morrison
A Whipple
John Louth
Charles Muckle
Duncan Taylor
W Smith
John Baker
H L Routh
Robert Palmer, Sen
Robert Palmer, Jr
Thomas Palmer
Robert Harding
Henry Smith
W H Thomson
Edward Bridge
Zackh Wilson
Laird Wilson
Wm Hutton
Edward Charles
Kenneth McKaskill
R A Sproule
E Alport
R P Howard
Wm Eastman
T Appleton
James Spence
Wm Lang, Sen
David Stansfield
John Bromley
Wm Smith
John Hutton
Edmond Andrews
George Tod
Donald Logan
Absalon Pratt
John Boston
Alexander Murphy
Abraham Hort
Rollo Campbell
D M Lean
Robert Murphy
George Sutton
Geo Proud
James Buchanan
Andrew Holland
James Moore
James Potts
James Moir Ferres
Adam Miller
William Farquhar
Peter Rykart
Edward Macgaurin
William Wilson
Thomas Thomas
Alex Gordon
Thomas Jones
James Purrell
James Dougall
John Blackwood
Robert Connolly
John Kennedy
James Brown

BANQUE DE MONTREAL.

EN conformité de l'opinion exprimée par leurs concitoyens qui leur a été transmise dans certaines résolutions, UNANIMEMENT ADOPTÉES à une ASSEMBLEE GENERALE, tenue hier par les habitants de cette ville, à l'effet de prendre en considération les difficultés existantes dans les fonds publics. Les DIRECTEURS, confiant, comme ils doivent l'être, dans la solidité de leur INSTITUTION, viennent en avant, avec beaucoup de répugnance, pour annoncer l'ASSENTIMENT donné par le COMITE d'accéder à la requête exprimée dans ces résolutions de SUSPENDRE, POUR LE MOMENT, les paiements en ESPECES; et en faisant ainsi, ils attendent du public cette confiance et cet appui que les circonstances réclament.

Les billets de la Banque du Peuple, et de la Banque de la Cité, seront reçus en paiements et en dépôts, comme auparavant.

Par ordre du Comité

BENJAMIN HOLMES, Caissier.
m j-17

43-Montréal, le 17 mai 1837.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

Le résultat de l'assemblée des Marchands, des artisans et des citoyens de Montréal, tenue hier, après-midi, dans laquelle on a recommandé à la BANQUE DE MONTREAL, à la BANQUE DE LA CITE, et à la BANQUE DU PEUPLE de suspendre leurs PAIEMENTS en ESPECES, ayant été communiqué à cette Banque, les Directeurs à leur assemblée de ce matin ont décidé, qu'ils accéderaient à la demande de l'assemblée et qu'ils suspendraient leurs PAIEMENTS en ESPECES POUR LE MOMENT.

Les Directeurs tellement convaincus de la capacité de cette institution de rencontrer toutes ses obligations se voient avec répugnance forcés de céder à l'opinion publique, et en s'y rendant, ils réclament du public la confiance et le support que demande l'exigence du temps.

La Banque du Peuple recevra en paiements et en dépôts les Billets des Banques de Montréal et de la Cité, comme de coutume.

Par ordre des Directeurs,

B. H. LEMOINE, Caissier.
m j-17.

45-Montréal, le 17 mai 1837.

AVIS DE BANQUE.

LES personnes et sociétés faisant des affaires avec la BANQUE DE MONTREAL, sont notifiées, par les présentes, que les PROCURATIONS, d'après lesquels leurs AGENTS RESPECTIFS agissent actuellement, doivent être renouvelés, le ou après le premier de JUIN prochain. Des formes de Blancs seront fournies en faisant application à la Banque.

BENJAMIN HOLMES, Caissier.
m c-19

53-Montréal, 20 mai, 1837.

BANQUE DE LA CITE.

AVIS est donné par ces présentes, qu'en conformité des résolutions, passées dans l'assemblée générale des actionnaires, tenue à la Banque de la Cité, le 1er décembre dernier, un REGISTRE sera OUVERT, à cette BANQUE, le 1er DU MOIS PROCHAIN, à l'effet de recevoir les SOUSCRIPTIONS pour continuer les opérations de cette institution, après le 1er juin prochain; le dit registre de souscriptions, en conséquence de la 5e résolution, sera ouvert aux porteurs d'actions actuels seulement, du 5 au 10 avril inclusivement, et subséquemment sous la direction du comité des directeurs.

Par ordre,

C. H. CASTLE, Caissier.
m j-4

21-Montréal, 23 mars, 1837.

BANQUE DE LA CITE.

UN DIVIDENDE ET UN BONI DE SIX POUR CENT, sur le montant du Capital des Actions de cette Institution, a été déclaré aujourd'hui, payable à son bureau, en cette ville, le et après le JEUDI, 1er JUIN prochain, et les bénéfices en réserve, dans le cas où la charte ne serait point continuée, seront divisés parmi les actionnaires, aussitôt après qu'il le sera pensé convenable.

Par ordre,

C. H. CASTLE, Caissier.
m j-4

20-Montréal, 27 mars, 1837.

HENRY'S BANK.

AVIS.

VOUS que les habitants de ce Comté, et autres des circonvoisins, se trouvent souvent dans la plus grande détresse, et exposés aux sacrifices de leurs propriétés, faute d'une institution où ils puissent se procurer des emprunts, le soussigné, se rendant aux sollicitations réitérées d'un grand nombre de notables des environs, a résolu de sortir son papier, sous le nom d'HENRY'S BANK, pour l'accommodation des classes agricoles et mécaniques.

Pour faciliter d'avantage l'échange de son papier, il a établi un bureau au No. 16, GRANDE RUE ST. JACQUES, dans la CITE DE MONTREAL, où l'on pourra échanger ses billets pour ceux des banques de Montréal, tant que celles-ci ne donnent pas d'espèces pour les leurs; mais aussitôt qu'elles en reprendront le paiement en espèces, le soussigné en fera autant pour les siens.

De plus, comme il a été représenté au soussigné que, dans les circonstances actuelles, la rareté de la petite monnaie se fait beaucoup sentir, il donne avis qu'il émanera des billets de DEUX CHELINS SIX DENIERS et de UN CHELIN TROIS DENIERS; mais ce, seulement, jusqu'à ce que les banques de Montréal donnent des espèces pour leurs billets.

Le principal bureau sera établi au Village de LAPRAIRIE. Cette institution subsistera jusqu'au premier juin, 1845.

E. HENRY.
m j-26

74-Laprairie, 5 juin, 1837.

CONDITIONS DU POPULAIRE.

Ce journal se publie trois fois la semaine: les LUNDI, les MERCREDI, et les VENDREDI, à CINQ heures de l'après-midi.

Le prix de l'abonnement est de VINGT CHELINS par année, payables par semestres; non compris les frais de poste. Les souscriptions ne sont pas reçues pour moins de six mois. Ceux qui veulent discontinuer doivent en donner avis, par écrit, un mois avant l'expiration du semestre.

PRIX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessous, 1er insertion, ... 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, ... 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1er insertion, ... 3s. 6d.
Chaque insertion subséquente, ... 10d.
Au-dessus de dix lignes: 1er insertion, par ligne, ... 4d.
Chaque insertion subséquente, par ligne, ... 1d.

Les annonces se publient tant qu'on ne donne pas ordre de discontinuer, chaque fois que le nombre d'insertions qu'on requiert n'est point exprimé sur l'ordre.

Le BUREAU DU POPULAIRE est établie rue ST NICOLAS, la seconde rue derrière la Banque du Peuple, maison de Mr. GRAVELLE, ancien établissement du Canadian Courant. On y trouve l'éditeur depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi.

Les correspondances doivent être adressées, et toutes réclamations faites, franc de port, à H. LEBLANC DE MARCONNAY, éditeur du Populaire.

Les abonnements sont reçus, les ordres et les lettres, peuvent être laissées à la Librairie Canadienne de C. P. LEPROHON, rue Notre Dame, à côté de la Congrégation.

L'imprimerie du POPULAIRE se charge de la confection de toute espèce d'ouvrage aux prix ordinaires des autres établissements de cette ville.

Agent à Québec, P. A. DOUCET, étudiant en droit.
Agent aux Trois-Rivières, E. BORDREAU, étudiant en médecine.
Agent à Laprairie, CAMILLE LACOMBE, marchand.
Agent à Kamouraska et pour le comté, F. MAG DEROME, étudiant en droit.
Agent à Belail, G. COURSOLES, écuier, N. P.
Agent à Boucherville, AUGUSTIN DELISLE, écuier, N. P.
Agent à Sorel, M. DUPLESSIS, écuier, N. P.
Agent à St. François, A. BAZIN, écuier.
Agent à Cap Santé, GEORGE W. ALLSOPP, écuier, P. M.
Agent à la Rivière du Loup, C. E. GAGNON, écuier.
Agent à Longueuil, AUGUSTIN VERVAIS, instituteur.
Agent à Maskinongé, L. O. BOUCHER, marchand.
Agent à St. Jean, MM. MARCHAND et BOURGEOIS, marchands.
Agent à Nicolet, L. M. CRESSE, écuier, P. M.
Agent à Rigaud, S. FOURNIER, écuier, P. M.
Agent à St. Jacques, T. H. PREVOST, écuier.
Agent à Repentigny, VENANT ST. GERMAIN, écuier.

ETOFFE DU PAYS.

D RAP Manufacturé à Chambly, à vendre par les Soussignés, KNOX, MACK & CIE.
103-Montréal, 23 juin, 1837.
mq-33